

## La réforme des retraites de 2017 à aujourd'hui

# La grève jusqu'au retrait entravée, le consensus « empêché », Macron contraint de reculer

Pierre Paletot

La première série de concertations du gouvernement avec les organisations syndicales concernant le projet de réforme des retraites annoncé par le président de la République commence le 16 avril 2018 et durera jusqu'en juillet. Elle avait été précédée de consultations depuis l'automne 2017.

Les intentions du gouvernement étaient affichées : disparition des régimes existants et création d'un régime universel par points. « Emmanuel Macron s'est engagé pendant la campagne présidentielle à faire converger la quarantaine de régimes de retraite en un système "universel". Un système par points où "un euro cotisé donne les mêmes droits, quel que soit le moment où il a été versé, quel que soit le statut de celui qui a cotisé". Et ce, sans toucher à l'âge de la retraite ni au niveau des pensions (...). Si le chantier a été rapidement lancé avec la nomination dès septembre 2017 de Jean-Paul Delevoye comme haut-commissaire à la réforme des retraites, le gouvernement a décidé de se donner du temps : initialement attendue pour mi-2018, la réforme a été maintes fois repoussée. A l'issue de premières concertations avec les partenaires sociaux, Jean-Paul Delevoye a présenté en octobre 2018 une quinzaine de lignes directrices » (Le Figaro).

Peu de choses ont filtré sur ces concertations, qui reprennent en octobre, au moment où mûrit le mouvement des Gilets jaunes qui embrase le pays à partir du 17 novembre. Sur les ronds-points, dans les assemblées de Gilets jaunes, dans les réunions syndicales, les revendications sont établies, et le refus de toute réforme des retraites figure parmi les premières, l'exigence de retrait du projet gouvernemental, l'exigence de savoir ce qui se discute dans les « concertations » et l'exigence que cessent ces concertations. Les manifestations des Gilets jaunes déferlent, la répression est féroce. Le 10 décembre, le gouvernement annonce le report à janvier des concertations prévues fin décembre.

### LE GRAND DÉBAT DE MACRON

Le 14 janvier 2019, Macron lance le « grand débat ». Le Medef résume ses objectifs : « permettre d'apaiser le pays, mais aussi et surtout de l'engager sur la voie d'une réforme acceptée et partagée ». La presse rappelle que c'est Laurent Berger, le patron de la CFDT, ardent défenseur du régime par points, qui a soufflé au gouvernement l'idée d'organiser le grand débat national. Il s'agit d'arrêter les Gilets jaunes et d'associer les confédérations syndicales aux contre-réformes, les retraites, l'assurance-chômage ou encore la réforme de l'Etat ». Le même 21 janvier, les concertations reprennent discrètement, les confédérations jugent opportun de s'y rendre de nouveau. Mais, après six mois de « consultations citoyennes » et plus encore de « concertations », le gouvernement reconnaît



Le 13 septembre 2019, plusieurs centaines d'agents de la RATP, tous syndicats confondus, se rassemblent à la Maison de la RATP à Paris. « On veut garder nos droits, qu'on ne touche pas à nos retraites, garder le calcul sur les six derniers mois. Ne rien nous retirer. La défense de notre régime spécial, c'est la base de notre mouvement », dit un gréviste.

« que les principes de la réforme ne lèvent pas tous les doutes : possible baisse des pensions, nivellement par le bas, menace sur la pérennité du système par répartition ». Un très grand nombre de syndicats, d'unions départementales, de fédérations prennent position face à la répression gouvernementale contre les Gilets jaunes et face au « grand débat » et s'expriment aussi sur le projet du gouvernement : on n'en veut pas, rien à négocier.

### DANS LES ORGANISATIONS SYNDICALES, LES DISCUSSIONS FUSENT

Le 5 février, trois cent mille manifestants, à l'appel de la CGT et de Solidaires, avec de nombreux syndicats FO et FSU, avec les Gilets jaunes et souvent sur des plates-formes communes. L'affaire Benalla secoue le régime. Le 1<sup>er</sup> février, un chroniqueur du Monde écrit : « Pendant la crise, les travaux continuent. » Les concertations ont repris depuis une semaine, le chroniqueur du Monde poursuit : « Les acteurs de la démocratie représentative travaillent comme si de rien n'était ou presque. » En mars et avril, rumeurs, enfumages et fausses pistes se multiplient sur des inflexions apportées au projet du gouvernement en écho aux concertations. Il s'agit d'embrouiller tout le monde, de donner du crédit aux concertations, d'opposer les catégories ; tout y passe : pensions de réversion, clause du grand-père, règle d'or du financement... rien n'y fait, tous les prétendus reculs sont démasqués, une seule exigence : la réforme doit être abandonnée. Dans les organisations et en particulier dans celles dont le mandat est de refuser la réforme, les discussions fusent : ça dure depuis un an, nous avons très peu d'informations, il n'y a eu aucun clash, pourquoi ? Les directions, pour ce qu'on en comprend, font des propositions, des remarques, des réserves, des oppositions peut-être. Ils donnent leur avis sur différents paramètres. Pourquoi les organisations ne demandent-elles pas le retrait pur et simple de la réforme ? Et, depuis douze mois, M. Delevoye n'a pas dévié d'un pouce. La question est posée de la présence des confédérations dans les concertations. Le comité confédéral national (CCN) de Force ouvrière exige que ces-

sent les concertations et ouvre la perspective d'un rassemblement national.

### DES CENTAINES DE MILLIERS DE MANIFESTANTS LE 1<sup>ER</sup> MAI

En avril, la machinerie bien huilée de Macron et Delevoye se grippe, il y a discordes dans la majorité sur l'âge de départ à la retraite, le haut-commissaire met sa démission en jeu. Fin avril, le gouvernement annonce une conférence sociale avec le soutien de Laurent Berger et confirme ses objectifs, il veut « des acteurs susceptibles de l'accompagner ». Le 1<sup>er</sup> Mai, des centaines de milliers répondent dans la rue : assez de ce gouvernement et de sa politique, assez de ses réformes.

Avant le conflit sur les retraites, toute l'année 2019 est marquée par de nombreux conflits : les services des urgences, les hôpitaux (le 14 novembre), les médecins, les avocats, l'Éducation nationale, les Finances publiques, la SNCF et la RATP... l'onde de choc des Gilets jaunes. Le 18 juillet 2019, le projet Delevoye est rendu public : régime universel, fin des régimes spéciaux, plus d'âge légal de départ et des mesures immédiates à rajouter pour assurer l'équilibre d'ici à 2025, date d'entrée en vigueur du régime universel. Delevoye publie des simulations mensongères et truquées qui seront démontées dans les assemblées générales.

En septembre le haut-commissaire devient ministre et, à nouveau, le gouvernement annonce des concertations, voire des négociations et de nouvelles consultations citoyennes. Qu'y aurait-il donc de nouveau à négocier ?

### LA PUISSANTE GRÈVE D'AVERTISSEMENT DU 13 SEPTEMBRE 2019 À LA RATP

Le 13 septembre, une grève paralyse les lignes de bus et de métro parisiens, les salariés de la RATP défendent leur régime spécial de retraite. La grève est puissante et surprend les observateurs, c'est une grève d'avertissement, pas une journée d'action. Le 20 septembre 20 000 manifestants à Paris : avocats, médecins, personnels navigants, tous rejettent le projet Delevoye. Le 16 septembre, grève massive dans les Finances publiques. Le 21 septembre, 15 000 militants Force ouvrière mani-

festent à Paris pour le retrait. Le 24, manifestations dans de nombreuses villes à l'appel de la CGT, avec la FSU et Solidaires.

Le 20 septembre, les organisations syndicales de la RATP annoncent un mouvement de grève illimitée à partir du 5 décembre pour le retrait de la réforme. Le 26 septembre, le CCN de Force ouvrière appelle à la grève à compter du 5 décembre.

En octobre et novembre, se succèdent à tous les niveaux des appels, souvent intersyndicaux, à la grève le 5 décembre, dans tous les départements, dans toutes les branches professionnelles, dans le public comme dans le privé. Ces appels s'appuient sur des AG massives où le projet du gouvernement est analysé, décrié et où s'exprime le refus des journées d'action à répétition inefficaces. Ce qui se discute, c'est la grève jusqu'au retrait, la grève reconductible en assemblée générale. Tout le monde comprend qu'il s'agit de faire baisser drastiquement les pensions et d'aller vers un système par capitalisation. La quatrième « assemblée des assemblées » des Gilets jaunes, réunie à Montpellier, adopte un appel : « Tous dans la rue à partir du 5 décembre, en grève ou sur le rond-point ou en action de blocage ! » Les salariés veulent gagner, ils ne veulent pas se faire avoir. La presse fait état des « sueurs froides » du gouvernement qui voit la marée monter ; un conseiller de Macron « déplore que Laurent Berger soit un peu seul ».

### DES APPELS À LA « TRÈVE » CONTRE LA RECONDUCTION DE LA GRÈVE

Le 5 décembre est une lame de fond, plus d'un million de salariés dans la rue. Le lendemain, des centaines d'assemblées générales reconduisent la grève, en particulier dans les transports publics. Les confédérations appellent à des « temps forts », le 12 décembre, puis le 17, avec des manifestations toujours plus massives et continuent le « dialogue » avec le gouvernement. Dans les AG, la discussion pour la reconduction se mène, des comités de grève sont constitués. Le 11 décembre, le Premier ministre dévoile le projet de loi, le 16 décembre, le ministre Delevoye démissionne.

Le 17 décembre, Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, qui n'appelle pas aux grèves et manifestations, appelle à une trêve.

Le 19 décembre, la CGT et FO, avec la FSU, Solidaires, les organisations étudiantes et lycéennes appellent à un nouveau temps fort... le jeudi 9 janvier 2020. Le pôle traction de l'Unsa-RATP refuse la trêve et appelle à étendre la grève. La grève continue à la SNCF, à la RATP et dans plusieurs raffineries.

### « CONFÉRENCE DE FINANCEMENT » ET ARTICLE 49.3

En janvier, les confédérations appellent à de nouveaux « temps forts », fin janvier les AG de grévistes suspendent la grève, après plus de cinquante jours à la RATP et à la SNCF. Le 5, Laurent Berger avait proposé une conférence de financement des retraites, idée reprise le 11 janvier par Edouard Philippe. Installée le 30 janvier, elle se réunit le 18 février. Force ouvrière quittera la conférence le 2 mars, la CGT le 3, le dernier alibi de la concertation tombe. Le 17 février, premier jour du débat parlementaire, les syndicats de la RATP et les fédérations des organismes sociaux appellent à la grève, les avocats en sont à leur septième semaine de grève. Le gouvernement annonce l'utilisation du 49.3 pour faire passer sa réforme en force, sans vote. « L'exécutif aura pris tout le monde par surprise. Le Conseil des ministres exceptionnel convoqué, samedi 29 février, pour traiter de l'épidémie de coronavirus a donc aussi été l'occasion pour le gouvernement de décider discrètement de l'activation de l'article 49.3 de la Constitution pour faire passer sans vote la réforme des retraites à l'Assemblée nationale » (Le Monde). Le texte imposé par le 49.3 en première lecture à l'Assemblée nationale doit encore passer par le Sénat.

Interviennent ensuite l'épidémie, le confinement avec son flot ininterrompu, et toujours d'actualité, de mensonges, de trucages, de volte-face, de mesures répressives qui exacerbent la volonté des salariés de résister au gouvernement. L'adoption définitive de la loi sera différée, les ministres annonceront vouloir modifier le projet et relancer des consultations sur un nouveau projet, après l'épidémie. Jusqu'au 9 novembre, Macron a répété son intention de réaliser sa réforme au cours du quinquennat.

C'est un fait, la volonté des travailleurs de faire plier Macron sur sa réforme des retraites s'est heurtée à des obstacles et la grève ne s'est pas généralisée à tout le pays, elle ne s'est pas étendue au secteur privé. Ce n'est pas la détermination qui a manqué. Malgré la stratégie des « temps forts », malgré le « dialogue social » et les « conférences de financement », malgré les atermoiements des directions confédérales qui ont entravé la puissance du mouvement pour la généralisation de la grève, les sommets des confédérations ont dû épouser l'exigence unanime de retrait définitif des projets du gouvernement de saccage des retraites.

La recherche du consensus a entravé la réalisation de la grève générale pour le retrait, mais c'est la puissance du mouvement de grève qui a empêché le consensus. Et ce 9 novembre 2021, Macron a dû renoncer à faire passer tout ou partie de son projet. ■